

2017-01

# RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES : COMMENT RENFORCER L'ENGAGEMENT CITOYEN ?

L'engagement citoyen est plus que jamais dans notre société un enjeu central. Susciter, favoriser, valoriser cet engagement est décisif aujourd'hui ; c'est un facteur majeur de préservation et d'approfondissement de notre démocratie. C'est dans ce contexte que les réseaux sociaux numériques se sont faits depuis quelques années une place spectaculaire: 56 % des Français.es sont membres d'au moins un réseau social.

Si le nombre d'utilisateur.rice.s des réseaux sociaux ne cesse de croître, une partie de la population s'en trouve mise à l'écart par une fracture numérique tant en équipement que sociale.

Ces réseaux sociaux sur le net constituent des outils extrêmement puissants et attractifs mêlant valorisation de soi, agrégation d'individualités et force de coopération des liens ainsi constitués. Ils peuvent être vecteurs d'intelligence collective et de collaboration en ligne. Ils ont également transformé la circulation de l'information en une transmission qui se veut horizontale, transformant chaque socionaute en un émetteur récepteur d'information. La prise de parole est désormais à la portée de chacun.e. Des communautés numériques peuvent désormais produire des contenus qui seront commentés, transmis, diffusés, enrichis, quasiment en temps réel.

Ainsi les réseaux sociaux numériques offrent des potentialités remarquables pour susciter et favoriser l'engagement et sont aussi objet d'engagement. Il importe de ne pas les sous-estimer.

Il ne faut toutefois pas céder à l'illusion d'un quelconque déterminisme technologique soit en considérant que les outils socionumériques peuvent à eux seuls générer des formes nouvelles d'engagement et de mobilisation,

soit en ignorant les faiblesses, les biais et les risques qui leur sont inhérents.

La logique économique qui sous-tend leur fonctionnement a une double conséquence. D'une part, elle repose sur la collecte des données, leur utilisation ou leur revente à des fins commerciales. D'autre part, elle implique de fixer le plus longtemps possible l'utilisateur.rice en lui proposant des relations et des informations qui lui ressemblent, et qui la.le confortent dans ses expressions ou ses émotions.

Tout cela génère des risques et des biais qui de plus en plus apparaissent au grand jour : enfermement dans des chambres d'échos ou bulles qui réduisent les possibilités de débat, diffusion de fausses informations et de rumeurs, possibilités de manipulation de l'opinion, propos de haine..., qui peuvent peser négativement sur l'engagement citoyen.

Ce constat n'invalide pas l'idée que les réseaux sociaux peuvent être des outils particulièrement efficaces en matière d'engagement citoyen. Mais il est décisif d'avoir conscience que comme la plupart des outils, ils présentent des caractéristiques ambivalentes voire contradictoires et nécessitent que l'on en fasse un usage responsable. C'est le sens des préconisations de cet avis.



**Gérard Aschieri**

est militant syndical de la FSU et professeur agrégé retraité. Il siège au CESE à la section de l'éducation, de la culture et de la communication et à la délégation à la prospective et à l'évaluation de politiques publiques où il représente le groupe des personnalités qualifiées.

**Contact :**

gerard.aschieri@lecese.fr  
01-44-43-62-57



**Agnès Popelin**

est administratrice France Nature Environnement et responsable de communication. Elle siège au CESE à la section de l'éducation, de la culture et de la communication et à la section des affaires sociales et de la santé où elle représente le groupe environnement et nature.

**Contact :**

agnes.popelin@lecese.fr  
01-44-43-62-57

## FAIRE DE L'ACCÈS À INTERNET UN DROIT EFFECTIF POUR TOU.TE.S

- **Réduire la fracture numérique en termes d'équipements**
- **Renforcer l'inclusion numérique**
  - Développer la formation des internautes dans les tiers lieux et revitaliser les espaces publics numériques
  - Généraliser les fonctions de médiation numérique dans les services publics de proximité
  - Financer les équipements et la formation sur le modèle du service universel et faire contribuer les géants d'Internet par une fiscalité équitable

## RECONNAÎTRE ET VALORISER L'ENGAGEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- **Favoriser et reconnaître les initiatives**
  - Créer un fonds d'aide aux initiatives citoyennes avec un volet « réseaux sociaux »
  - Prévoir dans les appels à projet la possibilité d'un financement de l'action sur les réseaux sociaux
  - Créer une plateforme d'échanges sur l'utilisation des réseaux sociaux
  - Créer un prix pour valoriser les initiatives citoyennes sur les réseaux sociaux
  - Réfléchir aux modalités de reconnaissance de l'engagement sur les réseaux sociaux
- **Soutenir l'usage des réseaux sociaux comme outils de la participation citoyenne**
  - Développer les démarches participatives en favorisant l'acculturation numérique des élu.e.s et des fonctionnaires
  - Travailler l'articulation entre les consultations via les réseaux sociaux et les instances délibératives ou collaboratives
  - Prévoir la création d'une plateforme publique de pétition

## FORMER DES INTERNAUTES RESPONSABLES

- Faire du numérique un élément du socle commun de la formation de tou.te.s
- Renforcer l'éducation aux médias et à l'image animée
- Développer les pratiques pédagogiques intégrant le numérique et l'usage des réseaux sociaux
- Intégrer systématiquement ces dimensions à la formation professionnelle
- Encourager les initiatives des médias visant à décrypter les fausses informations
- Faire de l'éducation au numérique une grande cause nationale

## FAVORISER UN ENGAGEMENT ET DES USAGES RESPONSABLES DES RÉSEAUX SOCIAUX

- **Mieux responsabiliser les plateformes**
  - Co-élaborer une signalétique afin de repérer les diffusions biaisées de messages (viralité artificielle, hoax)
  - Concevoir une différenciation entre les publications des organisations de la société civile et les publications commerciales
  - Assurer la transparence sur le fonctionnement des algorithmes d'affichage
  - Veiller au respect de la législation dans les CGU des réseaux sociaux et les mettre en ligne de façon claire et transparente
  - Mettre en place un bouton de signalement standardisé, aisément identifiable et utilisable
  - Publier un rapport annuel d'évaluation du fonctionnement des réseaux sociaux
- **Promouvoir des usages socialement et écologiquement responsables**
  - Publier sur les réseaux sociaux l'étiquette énergétique des différents types de messages
  - Assurer une plus grande transparence sur les besoins énergétiques des data centers
  - Développer une éco conception certifiée des outils informatiques nécessaires

## PROTÉGER L'ENGAGEMENT

- **Protéger l'anonymat et la confidentialité des échanges**
- **Protection et maîtrise des données**
  - Garantir un droit à la suppression et à la portabilité de toutes les données
  - Instaurer une obligation de publicité de la politique des données de chaque plateforme
  - Réfléchir sur le statut des métadonnées et des agrégations des données en tant que biens communs